



REGLEMENTATION RELATIVE À L'ENREGISTREMENT

Préambule

National Quality Assurance, USA, Inc (NQA, USA) fournit des programmes d'enregistrement aux normes nationales et internationales de systèmes de gestion telles que ISO 9001, ISO 14001, ISO 27001 et AS9100. Cela inclut:

- L'enregistrement ANAB (ANSI ASQ National Accreditation Board) à la portée d'accréditation approuvée NQA, USA.
- L'enregistrement UKAS (United Kingdom Accreditation Service) au programme d'accréditation approuvé de NQA Certification Limited (NQA UK).
- L'enregistrement aux normes de l'industrie telles qu'approuvées par leurs organismes de surveillance (ex. IATF, QuEST, ESDA).

Les procédures d'enregistrement sont identiques pour les programmes d'enregistrement accrédités par l'ANAB et l'UKAS, sauf indication contraire, et sont définies comme suit :

- NQA, USA émet des certificats ANAB tels que définis dans sa portée d'accréditation.
- NQA, USA émet des certificats accrédités UKAS au nom de NQA UK. NQA UK conserve la responsabilité de l'octroi de l'enregistrement et de la délivrance et du retrait de tous les certificats d'enregistrement UKAS.
- NQA, USA coordonne avec NQA, USA-Chine pour s'assurer que toutes les exigences relatives à l'émission d'une certification par une tierce partie en République populaire de Chine sont respectées.

Lorsqu'il est fait référence à la « norme pertinente » dans le présent règlement, cela signifie une ou plusieurs des normes formant l'enregistrement et toutes les exigences liées (par exemple, AS9100, 27001) par rapport auxquelles l'enregistrement est requis. Les candidats/inscrits (ci-après, la société) doivent être conscients que les normes pertinentes et leurs organismes de surveillance associés ont des documents d'orientation auxquels NQA, USA doit se conformer.

Confidentialité & Impartialité

1. Toutes les informations acquises par NQA, USA, au sujet d'une entreprise sont confidentielles, sauf si requis par un organisme d'accréditation ou de surveillance ou pour les bases de données de l'industrie. Elle ne doit pas être divulgué à un tiers sans l'accord écrit de la Société. NQA, USA comprend l'importance de l'impartialité, gère conflit d'intérêts et veille à l'objectivité de ses services de systèmes de gestion.

Enregistrement

2. Une société (ou un partenariat, LLC, un service gouvernemental ou un autre organisme approprié), dont le système de gestion pour une partie ou la totalité de son fonctionnement (son champ d'application) a été évaluée par NQA, USA comme étant conforme aux exigences de la norme pertinente, peut se voir accorder l'enregistrement. NQA, USA maintient et rend accessible, sur demande, un répertoire de certifications valides. Le maintien de l'enregistrement pour une telle portée dépend du résultat des audits de surveillance périodiques du système de management de la société par NQA, USA afin de s'assurer que toutes les exigences de l'édition actuelle de la norme pertinente continuent d'être respectée par la Société.

Demande d'enregistrement

3. Une demande doit être soumise, pour toutes les adresses à partir desquelles les activités dans la portée d'enregistrement proposé par la Société est organisée ou effectuée. Le présent règlement s'applique à toutes ces adresses avec la même validité.
4. Une société sera approuvée par NQA, USA sous réserve que la portée d'enregistrement proposée par le demandeur soit contenue dans les calendriers d'accréditation publiés appropriés (voir Préambule) au moment de la demande. NQA, USA peut, à la requête de l'entreprise, être prêt à présenter une demande lorsque le champ de l'enregistrement n'est pas compris dans les programmes d'accréditation en vigueur.
5. L'entreprise est responsable de voir à ce que le champ de l'enregistrement proposé de l'entreprise satisfasse à leurs exigences. L'entreprise doit aussi déterminer l'enregistrement accrédité ou la combinaison des enregistrements accrédités requis (voir le préambule).

Audit d'enregistrement Phase 1

6. Le demandeur doit autoriser NQA, USA à auditer le système de gestion de la société en utilisant des auditeurs contractuels et/ou

du personnel et des experts nommés par NQA, USA à cette fin. L'audit de phase 1 a pour but de déterminer l'état de préparation (p.ex. visite de vos installations, revue documentaire, etc.) de votre organisation avant d'amorcer l'audit d'enregistrement phase 2. Lorsqu'un consultant en gestion

est également présent, l'entreprise doit s'assurer qu'il ne fait aucune tentative pour influencer le déroulement ou le résultat de la revue des documents ou de l'évaluation. Tous les frais associés au processus d'évaluation doivent être conformes aux dispositions du paragraphe 17.

Audit d'enregistrement Phase 2

7. L'entreprise doit permettre à NQA, USA d'évaluer la conformité du système de management de l'entreprise par rapport aux exigences de la norme pertinente par le biais des évaluateurs contractuels et/ou membres du personnel et des experts nommés par NQA, USA à cette fin. L'entreprise a le droit de soulever une objection quant à la composition de l'équipe d'audit. Dans un tel cas, l'entreprise doit justifier son objection et NQA, USA doit tenir compte des motifs de l'objection. L'entreprise doit assurer un libre accès aux secteurs et aux installations de l'entreprise ainsi qu'aux pièces justificatives visés par le champ de l'enregistrement proposé ainsi qu'à un local à bureau pendant toute la durée de l'évaluation. Normalement, l'audit phase 2 doit avoir lieu au plus tard six mois après l'audit phase 1. Si cet intervalle de temps dépasse cette période de six mois, NQA, USA peut exiger que les auditeurs et les experts qu'elle a nommés vérifient si le SMD (système de management documenté) de l'entreprise n'a pas été modifié de façon appréciable. Avant de faire une recommandation quant à l'enregistrement, il est nécessaire de terminer un audit interne de l'ensemble du système suivi d'une revue de direction.
8. Lorsque l'évaluateur constate un écart par rapport à la norme pertinente et que ce dernier constitue une non-conformité, l'entreprise doit aviser NQA, USA de ses propositions en vue de régler les non-conformités en présentant un plan d'actions correctives, sauf indication contraire par un évaluateur de NQA, USA.

Évaluation de la demande d'enregistrement

9. Lorsqu'elle analyse une demande d'enregistrement à la suite à un audit phase 2, NQA, USA peut, à son gré, décider:
 - a. dans le cas d'un enregistrement accrédité décrit dans son programme d'accréditation :
 - i) d'accorder l'enregistrement
 - ii) de rejeter l'enregistrement

Certificat d'enregistrement et reproduction des outils de NQA, USA et NQA

10. Dès la réception du paiement des frais d'enregistrement et l'acceptation de la recommandation pour l'enregistrement, NQA, USA doit émettre un certificat d'enregistrement expliquant en détail le champ de

l'enregistrement de l'entreprise et indiquant la date d'enregistrement, la période de validité et le numéro du certificat. Les certificats demeurent la propriété de NQA, USA et doivent donc être retournés sur demande à NQA, USA dès que l'enregistrement est retiré.

11. Lorsque l'enregistrement d'une entreprise auprès de NQA, USA est en vigueur, l'entreprise est autorisée à annoncer qu'elle est enregistrée et à utiliser les marques d'enregistrement ou de certification de NQA, USA selon le cas. La seule utilisation du logo IATF (International Automotive Task Force) liées à ce système de certification est affichée sur le certificat émit par NQA, USA et toute autre utilisation du logo IATF, séparément ou non, est interdit. L'entreprise doit utiliser les marques d'enregistrement ou de certification conformément aux Guide d'Utilisation des Marques d'Enregistrement et de Certification.
12. Une entreprise enregistrée auprès de NQA, USA doit, dans un délai raisonnable, être prête à produire son Certificat d'enregistrement aux fins d'une inspection par un représentant autorisé de NQA, USA et doit fournir des copies de rapport d'audit et les documents/ enregistrements associés à leurs clients et clients potentiels sur demande.

Conditions relatives au maintien de l'enregistrement

13. L'enregistrement sera en vigueur et de plein effet, sans renouvellement, jusqu'à la fin de l'exercice financier de NQA, USA au cours duquel l'approbation a été accordée, à condition que les résultats des visites de surveillance périodiques réalisées par NQA, USA soient satisfaisants et que l'entreprise continue à se conformer aux présents Règlements concernant l'enregistrement, y compris les modifications éventuelles dont ils feront l'objet à l'occasion.
14. L'entreprise enregistrée auprès de NQA, USA est autorisée à maintenir son enregistrement, sous réserve:
 - a. qu'elle verse les frais d'enregistrement annuels, conformément au paragraphe 17, et
 - b. que les représentants de NQA, USA se voient accorder l'accès en tout temps aux secteurs de l'entreprise et aux installations visés par le champ de son enregistrement aux fins des visites de surveillance périodiques de son système de management, et
 - c. qu'elle soumette une demande d'inclusion de toute adresse additionnelle où les activités couvertes par le champ de l'enregistrement sont réalisées ou organisées et par conséquent soumises aux contrôles décrits dans le système de management documenté de l'entreprise, et
 - d. qu'elle soumette une demande de modification à son champ de l'enregistrement à la suite de tout changement apporté à son système de management documenté, et
 - e. qu'elle demeure conforme aux exigences de la norme pertinente, et des exigences du système/de l'industrie, et
 - f. qu'elle conserve les enregistrements des revues de direction, des rapports d'audits réalisés par NQA, USA et des audits internes pendant une période minimale de trois ans, et
 - g. qu'elle avise NQA, USA des changements au système de gestion de l'entreprise, y compris la taille et la portée. De tels changements peuvent avoir une incidence sur la durée des audits, et
 - h. qu'elle attribue des administrateurs de la base de données industrielle, et tout changement de statut avec un organisme abonné à l'IAQG (Groupe international de qualité aérospatiale) ou IATF, notification à NQA, USA et aux clients OEM de l'IAQG de tout changement lié à son enregistrement, et
 - i. qu'elle notifie immédiatement à NQA, USA de la survenue d'un incident grave ou d'une violation de la réglementation nécessitant l'intervention des autorités réglementaires, et
 - j. qu'elle fournisse les informations du rapport d'audit aux autorités réglementaires appropriées sur demande..

Surveillance Périodique / Visites Spéciales / Audits à court préavis/Visites sans préavis.

15. La première visite de surveillance doit avoir lieu dans les 12 mois suivant la dernière journée de l'audit d'enregistrement phase 2. Les visites ultérieures doivent normalement être réalisées sur une base annuelle ou semestrielle,

comme NQA le juge opportun (sauf si NQA, USA considère qu'il est nécessaire d'effectuer des visites supplémentaires).

- a. Dans certains cas, une visite spéciale peut se révéler nécessaire en vue de régler une non-conformité majeure, mineure ou de passer à une version supérieure de la norme pertinente. Il est entendu que ces visites sont au gré de NQA, USA et l'entreprise recevra un avis suffisant des visites spéciales requises et de leurs objectifs.
- b. Il peut être nécessaire pour NQA, USA d'effectuer des vérifications dans un délai bref ou sans préavis pour enquêter sur des plaintes, suite à des changements, non-conformités majeures ou de suspension. Dans de tels cas, NQA, USA fera connaître à l'avance les conditions dans lesquelles ces visites avec ou sans préavis doivent être menées, et fera preuve de diligence dans l'affectation de l'équipe d'audit afin de minimiser l'opposition de l'entreprise face à l'équipe d'audit.

Réévaluation

16. Tous les Organismes de Certification accrédités doivent procéder à une nouvelle évaluation à tous les trois ans. Le but de ces réévaluations est de vérifier l'efficacité continue de l'ensemble du système de management de l'entreprise. Des journées d'audits additionnelles seront organisées en vue d'accomplir cette activité.

Exercice financier, frais et charges

17. Les frais et les charges prescrits ne sont pas remboursables et sont modifiables avec préavis de NQA, USA. Tous les paiements sont de 30 jours nets, sauf s'il y a une indication contraire dans le paragraphe ci-dessous.
18. Frais d'enregistrement initial - Dès la réception du bon de commande et/ou de la soumission signée, le processus d'enregistrement doit être complété dans un délai d'un an; sinon, les prix peuvent être modifiés. Une facture sera envoyée à la conclusion de l'activité de l'audit initial.
19. Frais pour les activités annuelles d'audit - Toutes les activités planifiées pour l'année à venir sont facturées à l'avance au début de l'exercice financier de NQA, USA, lequel débute le 1er janvier
20. Les frais administratifs annuels et les frais de certification seront facturés aux nouvelles entreprises après la réalisation des activités d'audit initiales. Après l'audit initial, une redevance de gestion de la certification non remboursable est facturée au début de chaque année pour l'année à venir. D'autres frais, y compris les visites spéciales jugées nécessaires par NQA, USA ou requises par les organismes d'accréditation, seront facturés après la réalisation de l'activité.
21. Frais associés aux changements d'horaires - Lorsqu'une entreprise annule une activité prévue à court préavis, NQA, USA doit normalement assumer les frais de transport des évaluateurs qui devaient réaliser l'activité visée. Ces frais incluent les salaires, le coût des billets d'avion, etc. Lorsque NQA, USA et le client ont convenu d'une date et que le client exige une annulation ou demande de changer la date de l'audit dans les 30 jours civils suivant la date de la visite prévue, des frais d'annulation équivalant à 50 % du coût de l'activité et de l'indemnité de déplacement associée à ce changement d'heure seront exigés. Lorsque l'heure est modifiée dans un délai de 14 jours civils, un supplément équivalant à 100 % des frais liés à l'activité et de l'indemnité de déplacement associée sera exigé.
 - a. Indemnité de déplacement - Le client sera responsable de tous les frais de déplacement et des dépenses associées aux activités visées (coût du billet d'avion, hôtel, repas, etc.). Les frais de déplacement peuvent être quelque peu réduits si NQA, USA et le client peuvent coordonner les activités avec d'autres entreprises; en partageant les coûts, le client pourrait être en mesure de réduire davantage les charges qui lui sont imposées. Le client peut choisir d'organiser le voyage et l'hébergement pour les auditeurs et d'être ainsi facturé directement par son agent de voyage.

Rencontres

22. Une entreprise sera avisée, suffisamment à l'avance, des visites prévues d'un évaluateur de NQA, USA (À l'exception des conditions du paragraphe 15.) Toute annulation à préavis relativement court par une entreprise, tel qu'il est prescrit de temps à autre, sera soumise à des frais associés aux changements d'horaires (voir le paragraphe 17).

Suspension, Annulation et Retrait de l'enregistrement

23. NQA, USA peut en tout temps cesser l'étude d'une demande et/ou annuler l'enregistrement de l'entreprise qui néglige de payer les frais stipulés au paragraphe 17 ou tout frais requis par les présents Règlements, au plus tard vingt-huit jours après la date inscrite sur la facture visée. La décision de cesser l'étude d'une demande, de suspendre, de réduire le domaine d'application ou d'annuler l'enregistrement doit être transmis à l'entreprise par écrit; cette décision sera considérée comme étant en vigueur à la fin du 14e jour après la date d'envoi de la lettre.
24. NQA, USA peut en tout temps retirer, ou recommander à NQA, USA de retirer l'enregistrement de l'entreprise si elle est en mesure de démontrer à la satisfaction de NQA, USA que l'entreprise:
 - a. enfreint une de ses obligations imposées par les présents Règlements, ou
 - b. n'a pas maintenu son système de management conforme aux exigences de la norme pertinente, ou
 - c. n'a pas corrigé les écarts à la norme pertinente que l'évaluateur de NQA, USA avait observés lors de la visite de surveillance périodique du système de management, ou
 - d. n'a pas avisé NQA, USA de l'existence de nouvelles adresses où elle effectue ou réalise des travaux visés par son champ, ou
 - e. n'a pas avisé NQA USA, dans les vingt-huit jours, d'un transfert de propriété de l'entreprise qui a occasionné un changement au niveau des intérêts majoritaires de l'entreprise, ou
 - f. a tenté d'induire ses clients en erreur en ce qui concerne l'emplacement ou la source d'un service compris dans son champ de l'enregistrement, ou
 - g. a utilisé les marques d'enregistrement ou de certification ou les outils de NQA, USA de manière à jeter le discrédit sur NQA, USA ou
 - h. n'a pas avisé NQA dans les vingt-huit jours, d'un changement au niveau du représentant de la direction à l'un de ses emplacements visés par son Certificat d'Enregistrement, ou
 - i. a fait faillite, est devenue insolvable, a soumis une proposition en vertu du Chapitre onzième, a modifié la nature de ses travaux selon NQA, USA, a reçu une interdiction d'effectuer une opération ou a subi un transfert de propriété qui influence d'une manière appréciable les conditions sous lesquelles l'entreprise a été enregistrée, ou
 - j. a réalisé une action qui, selon NQA,USA, va à l'encontre ou est préjudiciable aux objectifs ou à la réputation soit de NQA, USA, ou
 - k. il omet d'informer sans délai NQA, USA d'une violation connue de la loi, de la réglementation, d'un incident SST ou d'une ordonnance ayant une incidence directe sur l'enregistrement délivré, ou
 - l. que l'entreprise certifiée demande volontairement une suspension.

25. Avant de décider de retirer ou non l'enregistrement d'une entreprise en vertu du paragraphe 24, NQA, USA doit en informer l'entreprise par écrit et fournir les raisons du retrait. NQA, USA doit accorder à l'entreprise la possibilité de faire valoir son point de vue par écrit à NQA dans les 14 jours, et doit aussi s'assurer que ce point de vue a été pris en compte (par NQA, USA responsable de l'émission du Certificat de l'Enregistrement) avant de prendre une décision définitive concernant le retrait ou non de son enregistrement.

26. La décision de retirer l'enregistrement de l'entreprise en vertu du paragraphe 24 doit être précédée d'un avis écrit. Il est interdit de transférer l'enregistrement d'une entreprise qui a été retiré à une autre entreprise. Nonobstant le Paragraphe 1, NQA, USA peut rendre public le retrait de l'enregistrement et les règlements associés que l'entreprise a enfreints.

Plaintes

27. NQA, USA maintient un processus documenté de réception, évaluation et de prise de décision de plaintes formulées. Sur réception d'une plainte, NQA, USA confirme si la plainte est en relation avec ces activités d'enregistrement ou en relation avec les activités d'un client certifié. Le processus de plainte inclut les méthodes d'enregistrement, de suivi, de

validation, d'enquête, afin de prendre les actions appropriées. Lorsque possible, NQA, USA doit accuser réception de la plainte et doit maintenir informer le plaignant du progrès et de la décision finale. Ce processus est confidentiel, tant pour le plaignant que le sujet de la plainte.

Appels

28. L'entreprise peut présenter des arguments auprès du comité d'appels (ICB AC) du Conseil de Certification Indépendant (ICB) de NQA, USA au sujet de toute décision de NQA, USA de refuser d'accorder ou de retirer l'enregistrement, sauf pour ce qui concerne les sujets décrits aux paragraphes 17 et 19. Le comité d'appels du Conseil de Certification Indépendant de NQA USA est indépendant de la direction de NQA, USA et il a été établi en vue de surveiller les activités opérationnelles des programmes d'enregistrement de NQA, USA et d'assurer que les programmes d'enregistrement sont appropriés et impartiaux. Un avis écrit expliquant les raisons d'un tel argument doit être délivré à NQA, USA selon le cas, dans les quatorze jours suivant la date de notification de la décision ainsi contestée. L'enregistrement de l'entreprise ne doit pas être retiré tant qu'un argument ou un appel est en instance.
29. Le Conseil de Certification Indépendant (ICB AC) concerné doit rendre une décision sur l'argument qui lui a été présenté et la communiquer directement à NQA, USA selon le cas, qui, à son tour, doit la faire parvenir à l'entreprise. L'entreprise doit ensuite informer NQA, USA dans les quatorze jours si la décision ainsi rendue n'est pas acceptée et si elle a l'intention d'interjeter un appel. Si aucune réponse n'est reçue, cela sera traité comme une acceptation de la décision du Conseil (ICB AC). Un avis écrit expliquant les raisons d'un tel appel doit être délivré à NQA, USA selon le cas, dans les vingt-huit jours de la date de la décision.
30. Un comité d'appel convoqué spécialement à cette fin doit exécuter une audition d'appel. Le Comité d'appel doit être composé d'au moins trois personnes nommées par le président du Conseil de Certification Indépendant concerné, dont aucune ne doit être un employé de NQA, USA ou un membre du Conseil d'administration ou un membre du Conseil de Certification Indépendant (ICB). Les membres du Comité d'appel ne doivent pas avoir d'intérêt commercial ni direct au sujet de la question en délibération. L'entreprise a le droit de soulever une objection quant à la composition du Comité d'appel. L'entreprise doit faire parvenir les raisons de cette objection par écrit à NQA, USA, au plus tard quatorze jours après avoir reçu la notification de la composition du Comité d'appel. NQA, USA ou le président du Conseil de Certification Indépendant respectif doivent tenir compte des raisons d'une telle objection. La décision du Comité d'appel doit être exécutoire par NQA, USA et le demandeur en appel.

Mauvais usage des Certificats d'Enregistrement ou des Marques de NQA, USA et NQA

31. Une entreprise dont l'enregistrement a été retiré ne doit pas exposer ou faire en sorte que soient exposés ses certificats d'enregistrement antérieurs ou des copies de tels certificats, dans ses propres installations ou ailleurs, ni utiliser ou afficher ou permettre l'utilisation ou l'affichage de son Certificat d'Enregistrement ou de ses marques d'enregistrement sous une forme ou sur un matériel quelconque, y compris la reproduction ou l'impression de tels certificats.
32. L'entreprise doit retourner immédiatement ses certificats d'enregistrement à NQA, USA lorsqu'un changement légitime concernant les détails du certificat est requis ou que l'enregistrement de l'entreprise a été annulé en vertu du paragraphe 17 ou 19.
33. À moins qu'enregistré par NQA, USA il est interdit à une Entreprise de faire usage, directement ou indirectement, de la mention 'National Quality Assurance, USA Inc', 'NQA, USA', 'NQA Certification Limited' ou 'NQA' ni faire en sorte que ces mentions soient utilisées de quelque manière ni pour toute fin que ce soit relativement à ses activités commerciales, à son entreprise ou à son nom commercial. L'entreprise ne doit pas non plus se faire valoir ou faire valoir ses activités comme étant enregistrées.

Loi et Juridiction

34. Le processus d'enregistrement et la validité, la construction et l'exécution de ces règlements sont régis par la loi du Massachusetts. Si une disposition du présent accord est déclaré invalide par toute loi/règlement, toutes les autres dispositions de celui-ci resteront en vigueur et de plein effet.

Langue

35. Les audits seront menés en anglais ou en français, sauf si des dispositions contraires ont été prises à l'avance à cet effet.

Droit d'entrée

36. L'organisation doit permettre aux auditeurs de NQA, USA un accès complet aux domaines applicables de l'organisation afin d'évaluer correctement le système de gestion. Si une zone ou un enregistrement est interdit pour une raison quelconque, l'organisation doit en informer NQA, USA. L'organisation doit permettre à l'équipe d'audit NQA, USA d'être accompagnés d'observateurs NQA, américains, d'accréditation, de régulateurs ou d'auditeurs d'organismes de surveillance dans le but d'assurer la conformité à la norme et témoin de l'équipe d'audit. L'organisation doit permettre l'accès aux représentants de l'ANAB / IATF ou à leurs délégués aux fins du marché de l'accréditation Évaluations de surveillance/Audits de validation.

Garantie/Exonération de garantie et responsabilité

37. NQA, USA garantit que les services fournis en vertu des présentes seront conformes aux spécifications et aux garanties expresses énoncées dans les présentes et qu'au moment de livraison, NQA, USA aura le droit de conférer et/ou de transférer la même chose et que celle-ci sera livrée sans charges. Tous les services effectués par NQA, USA sera effectuée de manière professionnelle avec un impact minimal sur les opérations commerciales de la Société. NQA, USA modifiera ou corrigera tous ces services qui n'ont pas été ainsi exécutés si un avis écrit d'un tel échec est donné à NQA, USA dans les trente (30) jours suivant la date à laquelle ce service est effectué. NQA, USA garantit que les Services fournis en vertu des présentes satisfont aux Spécifications et Exigences des organismes de surveillance appropriés. Aucune réclamation de quelque nature que ce soit en ce qui concerne la conformité des Services aux Spécifications ci-dessus, qu'elles soient fondées ou non sur une négligence, une garantie, une responsabilité stricte ou toute autre théorie du droit, sera supérieur au prix des Services non conformes à l'égard desquels une telle réclamation est faite. Ce qui précède constitue le recours exclusif de la Société et la seule obligation de NQA, USA en ce qui concerne une telle réclamation. Il n'y a aucune garantie expresse par NQA, USA autre que celles spécifiées dans ce paragraphe 37. Aucune garantie de NQA, USA ne sera implicite ou autrement créée en vertu du code commercial uniforme ou de toute autre théorie de loi, y compris, sans s'y limiter, la garantie de qualité marchande ou d'adéquation à un usage particulier.

Indemnité

38. En aucun cas, l'une ou l'autre des parties aux présentes ne pourra être tenue responsable de manière contractuelle, délictuelle (y compris la négligence), de responsabilité stricte ou autre pour tout dommage spécial, indirect, punitif ou dommages consécutifs, y compris, mais sans s'y limiter, la perte de profits ou de revenus, la perte d'utilisation de l'équipement, le coût du capital, le coût de l'équipement, heures supplémentaires, interruption d'activité, détérioration de marchandises, réclamations de clients ou autre préjudice économique, quelle qu'en soit la cause et quelle que soit la théorie de responsabilité, même si la partie a été avisée de la possibilité de tels dommages. Chaque partie assume l'entière responsabilité des actes, erreurs ou les omissions de ses dirigeants, administrateurs, gérants, employés, sous-traitants, ayants droit, successeurs, représentants ou agents commises dans le cadre de leur emploi ou obligation fiduciaire. Chaque partie doit maintenir une assurance d'un montant raisonnable et responsable pour ces responsabilités, aucune des parties ne sera responsable des actes, erreurs ou omissions des dirigeants, administrateurs, gestionnaires, employés, sous-traitants, ayants droit, successeurs, représentants ou agents, qu'elles soient ou non exercées dans le cadre de leur

emploi ou de leur obligation fiduciaire. Rien dans le présent accord n'exclura ou ne limitera la responsabilité en cas de décès ou de dommages corporels causés par la négligence de ladite partie ou pour une déclaration frauduleuse ou pour toute responsabilité qui ne peut légalement être exclue ou limitée. NQA, USA n'est ni un assureur ni un garant et décline toute responsabilité à ce titre.

39. Nonobstant toute autre disposition contraire dans le présent Accord, la Société indemnise et dégage par la présente NQA, USA de et contre toutes réclamations, responsabilités, coûts (y compris les frais juridiques), dépenses, dommages, pénalités et amendes qui ne se produisent pas ou ne résultent pas directement de la performance de NQA, USA conformément au présent Accord. De plus, pour les programmes de gestion de la sécurité alimentaire, tels que ISO 22000:2018 et HACCP, la société doit inclure NQAUSA en tant qu'assuré supplémentaire dans le cadre de la propre responsabilité de la société et de l'assurance des

produits aux fins des responsabilités, des coûts, des dépenses, des dommages, des pénalités et des amendes associés à un rappel de produit ou à des réclamations liées au consommateur.

Force majeure

40. NQA, USA ne sera en aucun cas responsable si elle est empêchée de s'acquitter de ses obligations à la suite de toute question échappant à son contrôle raisonnable qui ne pouvait pas être raisonnablement prévu.

Accord en entier

41. Cet accord, ainsi que tous les termes et conditions des pièces jointes aux présentes, constitue l'intégralité de l'accord entre les parties et remplace tous les accords antérieurs, qui sont ainsi rendus nuls et nonavenus. Aucun terme et condition dans aucune forme de bon de commande, confirmation de commande ou autre les formulaires d'acceptation émis par la Société ou par NQA, USA en ce qui concerne cette transaction modifieront les termes des présentes et une objection est par la présente faite à tous ces termes supplémentaires ou différents. L'acceptation est expressément limitée aux conditions proposées ici. Aucune modification ou renonciation au présent Accord ne liera NQA, USA ou la Société sauf par écrit et signé et accepté par les représentants dûment autorisés de NQA, USA et de la Société.

Exigences spécifiques à l'aérospatiale

42. Avant les audits initiaux, de surveillance et de recertification, les organisations doivent fournir et mettre à jour les données et informations nécessaires pour la détermination de la portée, l'identification de la structure de certification, l'utilisation d'autres normes aérospatiales et l'analyse des risques.
43. Les organisations certifiées AQMS doivent divulguer tout matériel classifié ou exigences de contrôle à l'exportation liées à l'accès des auditeurs de NQA, informer NQA de toutes les restrictions ou limitations (par exemple, questions de citoyenneté, processus propriétaires) concernant l'accès à leurs installations, activités et/ou informations d'audit, et collaborer avec NQA pour résoudre les limitations d'accès (par exemple, limiter la portée de la certification).
44. Les organisations doivent identifier et divulguer lorsqu'il est nécessaire d'omettre des informations des rapports d'audit qui sont de nature propriétaire ou soumises à des restrictions (y compris le matériel classifié ou les exigences de contrôle à l'exportation) avant l'entrée dans la base de données OASIS.
45. Les organisations certifiées AQMS doivent autoriser NQA, USA à fournir des données de niveau 1 (c'est-à-dire des informations sur le certificat standard AQMS délivré - domaine public) et des données de niveau 2 (par exemple, informations et résultats d'audits, d'évaluations, de non-conformités, d'actions correctives, de notation et de suspensions - domaine privé) à la base de données l'OASIS.
46. Les organisations doivent donner accès aux données de niveau 2 de la base de données OASIS à leurs clients et autorités de l'aviation, de l'espace et de la défense, sur demande, à moins qu'une justification ne puisse être fournie (par exemple, concurrence, confidentialité, conflit d'intérêts).
47. Si les organisations certifiées AQMS perdent leur certification selon la norme AQMS (suspendue ou retirée), elles doivent en informer leurs clients dans les secteurs de l'aviation, de l'espace et de la défense dans les 15 jours.
48. Les organisations doivent désigner un administrateur OASIS et être responsables de la gestion de l'accès des organisations et des clients, de la gestion des retours d'information, de la mise à jour des informations organisationnelles, y compris de l'avis à NQA, USA des changements importants au sein de l'organisation (par exemple, les changements liés à l'adresse, à la propriété, à la gestion clé, au nombre d'employés, à la portée des opérations, aux exigences des contrats clients) et de soutenir le processus d'audit par la saisie directe des données dans la base de données OASIS, y compris la gestion des actions correctives en ligne.

Révisé : 29 janvier 2024

NQA, USA

Bureau enregistré:

289, chemin Great, bureau 105

Acton, MA 01720

Site Web : www.nqa.com Révisé : 8 juin 2022



www.nqa.com

